

## Citer ses sources : Paraphrase et citation directe

L'étudiant devrait surtout **paraphraser**, c'est-à-dire mettre dans SES propres mots, les idées lues dans ses sources. À l'occasion, l'étudiant peut insérer une citation directe, c'est-à-dire un court extrait d'une source. Dans les deux cas, l'étudiant DOIT insérer une note en bas de page, soit à la fin de l'idée paraphrasée ou de la citation directe.

- Pourquoi citer ses sources :
  - Pour appuyer votre propos, démontrer le sérieux de votre démarche;
  - Pour illustrer la pensée de l'auteur;
  - Pour éviter les accusations de plagiat.
- Lorsque vous **paraphrasez**, vous n'avez **pas** à mettre entre guillemets votre texte, puisque vous reformulez l'idée d'un auteur dans vos propres mots. Cependant, vous devez inclure une note en bas de page à la fin de l'idée paraphrasée.

**EXEMPLE** : Voici un extrait de texte paraphrasé; remarquez la note en bas de page à la fin du paragraphe :

---

La teneur du contenu des écrits politiques abordant la question linguistique comme des discours, des articles de journaux, de la correspondance personnelle ainsi que des documents officiels, ne permet pas de conclure que la langue soit partie intégrante de l'identité politique même si, à partir de 1793, il est possible d'observer et de prédire l'importance identitaire que la langue acquerra au courant du dix-neuvième siècle<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Fernand Ouellet, *Le Bas-Canada 1791-1840: changements structuraux et crise*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1976, p. 81.

- Une **citation directe** ne doit pas remplacer vos mots, mais bien soutenir un propos que vous avez déjà exprimé. Vous ne devriez PAS en avoir plus d'une par page.
- Une courte citation (moins de cinq lignes) fait partie intégrante de votre texte et est placée entre guillemets.
- Si une citation dépasse cinq lignes, elle est mise en retrait de votre texte et est écrite à simple interligne.
- Dans les deux cas mentionnés ci-dessus, vous devez fournir la référence exacte en insérant une note en bas de page.

**EXEMPLE D'UNE COURTE CITATION DIRECTE** : Dans l'extrait ci-dessous, la citation directe appuie les propos de l'auteur :

---

Les voyages en Asie n'étant plus tout à fait nouveaux à la fin du XVIIe siècle, le voyageur ne voit pas l'intérêt de décrire la nature seulement pour en souligner la beauté. Lorsqu'il la décrit c'est dans l'optique que la nature est utile à l'homme ou encore parce qu'elle est encore à dompter : « Pour le voyageur du XVIIe siècle, le paysage n'est pas un décor invitant aux rêveries, mais un obstacle à franchir. »<sup>2</sup>

**EXEMPLE D'UNE LONGUE CITATION DIRECTE** :

---

Prenant à partie les dépositions de certains chefs d'organisations politiques entendues lors des audiences de la Commission d'enquête, Berstein réfute la thèse du complot attestant que les divergences de buts de chacune des ligues « excluent l'idée même d'un complot »<sup>3</sup>.

En somme, assure l'historien :

---

<sup>2</sup> Dick Van der Cruysse, *Le noble désir de courir le monde: voyager en Asie au XVIIe Siècle*, Paris, Fayard, 2002, p. 138.

<sup>3</sup> Serge Berstein, *Le 6 février 1934*, Paris, Gallimard, 1974 (coll. « Archives »), p. 102.

[...] il faut donc admettre que le 6 février ne semble pas avoir été le résultat d'un complot contre la République, mais d'une volonté concertée d'adversaires du régime et du gouvernement d'utiliser l'affaire Stavisky et la révocation de Chiappe pour canaliser contre le pouvoir le mécontentement populaire né de la crise économique et exaspéré par les scandales.<sup>4</sup>

---

- Les points de suspension placés entre crochets [...] indiquent que le début de la phrase citée a été volontairement soustrait. Lorsque vous avez recours aux [...], assurez-vous que la partie de la phrase amputée ne modifie pas l'idée de l'auteur, autrement dit que vous n'altérez pas les propos de l'auteur.

---

<sup>4</sup> *Ibid*, p. 153.

## Les références infrapaginales (notes de bas de page)

- Idéalement, les références (notes) se font en bas de page afin d'éviter au lecteur de parcourir continuellement le travail ou l'ouvrage. Sinon, les références peuvent être regroupées à la toute fin du travail. Une seule et même référence est écrite **à simple interligne**.
- Les références infrapaginales servent à :
  - attribuer la paternité – à qui de droit – d'une idée développée dans notre texte ; **bref, lorsque l'on paraphrase un auteur** (dans le but d'éviter d'être accusé de plagiat);
  - donner la référence exacte d'une citation directe;
  - développer une idée que l'on souhaite ne pas intégrer au texte afin d'éviter d'alourdir notre propos;
  - donner des références supplémentaires sur un sujet que l'on ne peut traiter, faute de temps ou d'espace.
- La référence infrapaginale (note en bas de page) ne s'écrit pas exactement comme la référence bibliographique; voici les différences :
  - En bas de page, le prénom de l'auteur se situe avant son nom de famille (tous les deux sont en minuscules).
  - En bas de page, vous **DEVEZ** fournir le numéro de la ou des pages consultées alors que dans la bibliographie, vous n'avez rien à indiquer.

**UN DOCUMENT CITE POUR UNE PREMIERE FOIS**

- Tous les éléments bibliographiques doivent être présents :

**EXEMPLES POUR DES SOURCES EN FORMAT PAPIER :**

---

Dans le cas d'un livre en format papier :

1. Guillaume Parmentier, *Le retour de l'histoire. Stratégie et relations internationales pendant et après la Guerre froide*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1993 (coll. « Questions au XX<sup>e</sup> siècle »), p. 56.

Dans le cas d'un article de périodique (revue, magazine ou journal) en format papier :

2. Jean-Denis Bredin, « Le Droit, le Juge et l'Historien », *Le Débat*, vol.5 n° 32, 1984, pp. 94.

Dans le cas d'un article de collectif ou de recueil de textes en format papier :

3. Josianne Tercinet, « Le maintien de la paix et la sécurité collective », dans Kirschbaum, Stanislav (dir.), *La sécurité collective au XX<sup>e</sup> siècle*, Québec, CQRI, 1994, p. 186.

Dans le cas d'une communication publiée dans les actes d'un colloque en format papier :

4. Gerd Hankel, « La guerre en ex-Yougoslavie », dans Wieviorka, Annette (dir.), *Les procès de Nuremberg et de Tokyo* (actes du colloque tenu à Caen en 1995), Bruxelles, Éditions Complexe (coll. « Interventions »), 1996, p. 308.

Dans le cas d'un article d'encyclopédie ou de dictionnaire en format papier :

5. Guillermo A. Callonico, dans *Dictionnaire le Petit Mourre*, éd., sous « Bataille de Lé-pante », vol. 24, Corsica, Éditions de Nulle Part, 1999, p. 2014.

Dans le cas d'un article d'encyclopédie ou de dictionnaire en format papier sans auteur :

6. [s.a.], dans *Encyclopédie bibliographique*, éd., sous « Bataille de Crécy », vol. 18, Paris, Larousse, 1999, p. 2014.

Dans le cas d'une publication officielle en format papier :

7. Gouvernement du Québec, Ministère des Affaires municipales, *Répertoire des municipalités du Québec*, Québec, Ministère des Affaires municipales, 1997, pp. 4-6.

## **EXEMPLES POUR DES SOURCES EN LIGNE :**

---

### Dans le cas d'un livre en ligne :

8. Gilles Séralini, *Ces OGM qui changent le monde*, Paris, Flammarion, 2004, p. 53, consulté en ligne le 7 février 2010 sur Kindle e-book, <http://seralini-kindle.com>

### Dans le cas d'un article de périodique (revue, magazine ou journal) en ligne :

9. François Giroux, « La représentation de Vénus dans la peinture romaine », *Études antiques*, vol.4, no.4, p. 17, 2005, consulté en ligne le 6 mars sur Érudit, <http://erudit.org>

### Dans le cas d'un article de collectif ou de recueil de textes en ligne :

10. Raymond Boudon, « L'objectivité des valeurs », dans Langlois, Simon et Yves Martin, (dir.), *L'horizon de la culture : hommage à Fernand Dumont*, consulté en ligne le 7 octobre 1997 sur le site de l'Université Laval, <http://www.bibl.ulaval.ca/doelec/pul/dumont/fdchap13.html>

### Dans le cas d'une communication publiée dans les actes d'un colloque en ligne :

11. Jane Hunter, « La guerre en Birmanie », dans Weber, Ann-Sophia (dir.), *Les procès de Rangoon* (actes du colloque tenu à Shanghai en 1991), consulté en ligne le 3 mai 2011 sur La Fédération NOWAR, [http://colloqueBirmanie\\_Rangoon4pd.pdf](http://colloqueBirmanie_Rangoon4pd.pdf)

### Dans le cas d'un article d'encyclopédie ou de dictionnaire en ligne :

12. John P. Kenyon, « Jacques II (1633-1701- roi d'Angleterre », dans *Encyclopédie Universalis*, éd., 1999, consulté en ligne le 8 juin 2013, <http://www.universalis-edu.com>

### Dans le cas d'un article d'encyclopédie ou de dictionnaire en ligne sans auteur :

13. [s.a.], « Le traité de Troyes », dans *Dictionnaire diplomatique*, éd., 2001, consulté en ligne le 3 avril 2011, <http://troyes.dictionnaire-diplomatique.org>

### Dans le cas d'une publication officielle en ligne:

14. Gouvernement du Canada, « 4<sup>e</sup> Groupe de patrouilles des Rangers canadiens », dans *Armée Canadienne*, consulté en ligne le 3 mars 2011, <http://www.army-armee.forces.gc.ca/fr/4-gprc/index.page>

### Dans le cas d'un site Internet :

15. François Dalpé, « Augustus », dans *Hérodote : le blog historique*, consulté en ligne le 6 janvier 2014, <http://www.herodote.net/contact.php>

**UN DOCUMENT CITE POUR UNE DEUXIEME FOIS**

- Dans le cas où vous utilisez d'un auteur un seul document :
  - la première fois que vous citez le document, la référence doit être complète;
  - la seconde fois, vous n'avez qu'à identifier en minuscules le nom de l'auteur et préciser la page.

**EXEMPLE :**

---

---

16. Parmentier, p. 210.

---

---

- Dans le cas où deux références à un même document se suivent :
  - peu importe s'il s'agit d'un livre, d'un document électronique, d'un article ou autre, vous utilisez toujours *Ibid* (en *italiques*) et indiquez la page.

**EXEMPLE :**

---

---

17. Dick Van der Cruysse, *Le noble désir de courir le monde: voyager en Asie au XVIIe Siècle*, Paris, Fayard, 2002, p. 138.

18. *Ibid*, p. 150.

---

---

- Dans le cas où une référence revient plus tard dans le texte :
  - Si vous avez le nom de l'auteur, peu importe s'il s'agit d'un livre, d'un document électronique, d'un article ou autre, vous utilisez toujours le nom de famille de l'auteur et indiquez la page.

**EXEMPLE :**

---

---

19. Serge Berstein, *Le 6 février 1934*, Paris, Gallimard, 1974 (coll. « Archives »), p. 102.

20. Dick Van der Cruysse, *Le noble désir de courir le monde: voyager en Asie au XVIIe Siècle*, Paris, Fayard, 2002, p. 138.

21. Berstein, p. 109.

---

---

Si vous n'avez PAS le nom de l'auteur, indiquez [s.a.] avant le titre de l'article consulté ou, dans le cas d'un site Internet, avant le titre de la page consultée.

**EXEMPLE :**

---

22. [s.a.], « Augustus », dans *Hérodote : le blog historique*, 1999, consulté en ligne le 6 février 2013, <http://www.herodote.net/con-tact.php>

23. [s.a.], « Bataille de Lépante », dans *Encyclopédie Universalis*, éd., 1999, consulté en ligne le 4 mai 2012, <http://www.universalis/rimbaud.com>

24. [s.a.], « Augustus ».

---

- Dans le cas où vous utilisez deux documents d'un même auteur :
  - la première fois que vous citez le document, la référence doit être complète;
  - la seconde fois, si les deux documents ne se suivent pas, vous devez vous assurer que les deux références contiennent des informations qui permettent au lecteur de les distinguer. C'est normalement le titre (en tout ou en partie) d'un document qui est repris pour marquer la différence.

**EXEMPLES :**

---

Dans le cas d'un livre en format papier :

25. Parmentier, *Le retour de l'histoire*, p. 24.

Dans le cas d'un article de périodique (revue, magazine ou journal) en format papier :

26. Foglia, « Les hommes d'affaires... », p. 17.

Dans le cas d'une communication publiée dans les actes d'un colloque en format papier :

27. Hankel, « La guerre en ex-Yougoslavie... », p. 308.

Dans le cas d'un article de collectif ou de recueil de textes, de certains dictionnaires et de certaines encyclopédies où l'on retrouve le nom d'un auteur particulier en format papier :

28. Tercinet, « Le maintien de la paix... », p. 177.

Dans le cas d'un site Internet :

29. Dalpé, « Augustus ».



## La bibliographie

On indique dans cette section la liste de tous les ouvrages ayant été cités dans le travail. Ces références sont présentées **en ordre alphabétique des noms d'auteurs**. Habituellement, les titres que l'on retrouve en médiagraphie sont exclusivement ceux qui ont directement servi à la rédaction du travail.

### ***Livres en format papier***

- Les références sont classées par ordre alphabétique du nom des auteurs.
- Le NOM de l'auteur (en premier) est en MAJUSCULES, le prénom en minuscules; les deux sont séparés par une virgule.
- Le titre est en *italiques*.
- Le lieu de publication (normalement une ville), le nom de la maison d'édition et l'année de l'édition figurent ensuite dans la référence.
- Lorsque l'ouvrage fait partie d'une collection, celle-ci figure entre parenthèses à la fin de la référence.
- S'il s'agit d'une traduction, le titre original et les références originales doivent apparaître entre parenthèses.

### **UN AUTEUR**

PARMENTIER, Guillaume, *Le retour de l'histoire. Stratégie et relations internationales pendant et après la Guerre froide*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1993 (coll. « Questions au XX<sup>e</sup> siècle »).

### **DEUX AUTEURS**

AARONS, Mark et John LOFTUS, *Des nazis au Vatican*, Paris, Olivier Orban, 1992 (traduction de *Ratlines*, Londres, W. Heinemann Ltd., 1991).

### **PLUS DE TROIS AUTEURS**

TOUCHARD, Patrice et autres, *Le siècle des excès de 1880 à nos jours*, Paris, Presses universitaires de France, 1992.

### **Articles en format papier**

- Il est convenu de classer sous la rubrique *articles* les références suivantes : articles à proprement parler (revue, magazine, journal), extrait d'un collectif (recueil de textes, certains dictionnaires où il y a présence du nom d'un auteur spécifique et certaines encyclopédies où l'on retrouve le nom d'un auteur particulier) et communication publiée dans des actes de colloque.
- Tout comme dans le cas des livres, les références sous la rubrique *articles* sont classées par ordre alphabétique du nom des auteurs.
- Le NOM de l'auteur (en premier) est en MAJUSCULES, le prénom en minuscules; les deux sont séparés par une virgule.

- Le titre de l'article est entre «guillemets».
- Le *titre* de la revue, du magazine, du journal, du collectif, etc. est en *italiques*.
- La date complète de publication figure ensuite dans la référence (ce qui inclut le volume et le numéro), ainsi que les pages.

**ARTICLES DE PERIODIQUE (REVUE, MAGAZINE OU JOURNAL)**

BREDIN, Jean-Denis, « Le droit, le juge et l'historien », *Le Débat*, vol.5, n° 32, 1984, p. 93-111.

FOGLIA, Pierre, « Les hommes d'affaires de Laval », *La Presse*, 16 août 1997, p. A5.

**ARTICLE D'UNE ENCYCLOPEDIE OU D'UN DICTIONNAIRE**

COLLANICO, Guillermo A., dans *Dictionnaire le Petit Mousse*, éd., sous « Bataille de Lé-pante », vol. 24, Corsica, Éditions de Nulle Part, 1999, p. 2014.

**ARTICLE DE COLLECTIF OU DE RECUEIL DE TEXTES**

TERCINET, Josianne, « Le maintien de la paix et la sécurité collective », dans KIRSCHBAUM, Stanislav (dir.), *La sécurité collective au XX<sup>e</sup> siècle*, Québec, CQRI, 1994, p. 175-196.

**COMMUNICATION PUBLIEE DANS LES ACTES D'UN COLLOQUE**

HANKEL, Gerd, « La guerre en ex-Yougoslavie », dans WIEVIORKA, Annette (dir.), *Les procès de Nuremberg et de Tokyo* (actes du colloque tenu à Caen en 1995), Bruxelles, Éditions Complexe (coll. « Interventions »), 1996, p. 307-312.

### **PUBLICATIONS OFFICIELLES**

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *Les Québécois, la fiscalité et le financement des services publics*, Québec, Les Publications du Québec, 1996.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES, *Agenda pour la paix*, New York, UNBooks, 1996.

### **FILMS ET EMISSIONS TELEDIFFUSEES OU RADIODIFFUSEES**

- Les références sont classées par ordre alphabétique du nom des auteurs et/ou des réalisateurs.
- Le nom de l'auteur et/ou du réalisateur (en premier) est en MAJUSCULES, le prénom en minuscules; les deux sont séparés par une virgule.
- Le titre est en *italiques*.
- Le lieu de production (normalement un pays), le nom de la compagnie productrice, l'année de production et la durée (si disponible) de cette dernière complètent la référence.

LABRECQUE, Jean-Claude, *À hauteur d'homme*, Québec, ONF, 2003, 90 minutes.

### **Entrevues réalisées par l'étudiant**

- Les références sont classées par ordre alphabétique du nom des auteurs.
- Le nom de l'auteur (en premier) est en MAJUSCULES, le prénom en minuscules; les deux sont séparés par une virgule.
- Le titre est en *italiques*.

- Le lieu (normalement une ville) et la date précise de l’entrevue complètent la référence.

DUBÉ, René, *Entrevue avec M. Bernard Landry, premier ministre du Québec*, Montréal,  
10 janvier 2002.

## ***Documents électroniques***

**Rappelons qu’il est essentiel de fournir la référence complète et précise de tout document consulté sur Internet** (comme pour n’importe quelle autre source d’ailleurs). Les informations qui doivent figurer dans votre protocole de présentation des sources électroniques sont les suivantes :

- Tout comme dans le cas des livres et des articles, les références sous la rubrique *documents électroniques* sont classées par ordre alphabétique du nom des auteurs.
- Le NOM de l’auteur (en premier) est en MAJUSCULES, le prénom en minuscules (il peut s’agir d’un auteur individuel, d’un ouvrage collectif ou même d’une institution).
- Le titre du document est en *italiques*, mais s’il s’agit d’un article ou d’une étude publié(e) par un institut de recherche, le titre peut figurer «entre guillemets» – il faut alors fournir au lecteur le nom du site qui héberge cette publication (en *italiques*).
- S’il s’agit d’une source provenant d’une base de données électroniques :
  - la date de consultation du document
  - indiquez le nom de la base de données
  - L’adresse web au complet.

### **LIVRE EN LIGNE**

SERALINI, Gilles, *Ces OGM qui changent le monde*, Paris, Flammarion, 2004, consulté en ligne le 7 février 2010 sur Kindle e-book, <http://seralinikindle.com>

### **ARTICLE DE PERIODIQUE (REVUE, MAGAZINE OU JOURNAL) EN LIGNE PROVENANT D'UNE**

#### **BASE DE DONNEES**

GIROUX, François, « La représentation de Vénus dans la peinture romaine », *Études antiques*, en ligne, vol.4, no.4, pp. 14-21, 2005, consulté en ligne le 6 février sur **Érudit**, <http://venus.representation.giroux.érudit.org>

### **ARTICLE DE COLLECTIF OU DE RECUEIL DE TEXTES EN LIGNE**

BOUDON, Raymond, « L'objectivité des valeurs », dans LANGLOIS, Simon et Yves MARTIN (dir.), *L'horizon de la culture : hommage à Fernand Dumont*, consulté en ligne le 2 octobre 1997, <http://www.bibl.ulaval.ca/doelec/pul/dumont/fdchap13.html>

### **COMMUNICATION PUBLIEE DANS LES ACTES D'UN COLLOQUE EN LIGNE**

HUNTER, Jane, « La guerre en Birmanie », dans WEBER, Ann-Sophia (dir.), *Les procès de Rangoon* (actes du colloque tenu à Shanghai en 1991), consulté en ligne le 3 novembre 2011 sur Le regroupement de l'Association TGH, [http://colloqueBirmanie\\_Rangoon4pd.pdf](http://colloqueBirmanie_Rangoon4pd.pdf)

**ARTICLE D'UNE ENCYCLOPEDIE OU D'UN DICTIONNAIRE EN LIGNE**

KENYON, John P., « Jacques II (1633-1701- roi d'Angleterre », dans *Encyclopédie Universalis*, 1999, consulté en ligne le 2 mars 2014, <http://www.universalis-edu.com>

**SITE INTERNET**

DALPE, François, « Augustus », dans *Hérodote : le blog historique*, consulté en ligne le 6 janvier 2014, <http://www.herodote.net/contact.php>

**PUBLICATION OFFICIELLE**

GOUVERNEMENT DU CANADA, « 4<sup>e</sup> Groupe de patrouilles des Rangers canadiens », dans *Armée Canadienne*, consulté en ligne le 3 mars 2011, [http://www.army-armee-forces.gc.ca /fr/4-gprc/index.page](http://www.army-armee-forces.gc.ca/fr/4-gprc/index.page)

---

**ATTENTION : ABREVIATIONS A UTILISER (PEU IMPORTE L'ENDROIT, DANS VOTRE TEXTE, OU SE SITUE UNE NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE) :**

- [s.a.], si le nom de l'auteur du document (individu, groupe d'individus, organisme) n'est pas mentionné. Il s'agit d'un cas plutôt rare, mais s'il survient en note de bas de page, la notice débute de la manière ici indiquée. En bibliographie toutefois, le [s.a.] devient [S.A.], donc en lettre majuscules.
  - [s.l.], si le lieu d'édition du document (normalement une ville) n'est pas mentionné.
  - [s.d.], si la date (année) d'édition du document n'est pas mentionnée.
-

## Les sources bibliographiques

### Quelques conseils pour effectuer une recherche documentaire :

Une bonne recherche documentaire doit toujours suivre certaines étapes. Lorsque vous avez bien déterminé l'orientation générale de votre travail, vous pouvez délimiter votre sujet en effectuant quelques lectures préliminaires. Une bonne façon de commencer serait de consulter les catégories d'ouvrages suivants :

- Encyclopédies (en format papier à la bibliothèque ou en ligne tel que *Universalis* ou *Britannica*)
- Dictionnaires spécialisés (dictionnaire de philosophie, de sociologie, de science politique, d'économie, etc.).
- Lexiques spécialisés (psychologie, anthropologie, sociologie, etc.).
- Ouvrages généraux (atlas historique, encyclopédie des conflits, atlas économique et géopolitique, livre d'introduction à la discipline, etc.).
- Vérifiez ensuite auprès de votre professeur s'il peut vous suggérer des lectures ou s'il a mis à votre disposition des ouvrages à la réserve de la bibliothèque du Collège.

Cette première étape vous permettra de créer une liste de mots-clés ou de concepts qui favoriseront une utilisation intelligente des répertoires de périodiques de la bibliothèque du Collège, ainsi que des différents moteurs de recherche, index et autres répertoires disponibles sur le réseau Internet.



- Par la suite, vous pourrez consulter des livres pour bien approfondir votre sujet. N'oubliez pas de consulter la table des matières ainsi que l'index à la fin des livres pour mieux orienter votre lecture.
- Finalement, si vous voulez une connaissance plus pointue sur un sujet, vous devriez également consulter des revues spécialisées (articles académiques). Elles sont souvent disponibles sur des bases de données en ligne:
  - Via la bibliothèque : consultez CAIRN, EBSCO HOST ou ERUDIT
  - Via Internet : [www.persee.fr](http://www.persee.fr); [www.revues.org](http://www.revues.org)
  - Via la BANQ (Bibliothèque et Archives nationales du Québec) sous l'onglet *Ressources en ligne*.